

6.00 crédits	30.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	Bitzer Sonja ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	LECRI1502 "Introduction à la criminalistique" et LCRIM2113 "Criminalistique et médecine légale" <i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	Étude critique d'instruments criminalistiques quant à leur fondement scientifique, leur validité, leur traduction juridique, leurs usages conventionnels et leurs détournements parfois.
Acquis d'apprentissage	
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'évaluation porte sur <ul style="list-style-type: none"> • les travaux en petits groupes et leur présentation qui consiste en une production d'une analyse critique de l'utilisation de la science forensique ou encore d'une approche d'intégration de la science forensique et de la criminologie (30%), et • un examen oral (70%). <p>La présence à ce cours est requise. Les titulaires du cours peuvent, en vertu de l'article 72 du Règlement général des études et examens, proposer au jury de s'opposer à l'inscription à un examen (de la session de janvier/juin ou de septembre"</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en criminologie	CRIM2M	6	LECRI1502 ET (LECRI1504 OU LECRI1504B) ET LCRIM2113 ET LCRIM2105 ET LCRIM2111	